



Compte-rendu de la Commission Expertise

- 2 juillet 2012 -

Etaients présents :

Marie Behra – Directrice d'études - IDEA Recherche
Annie Bras-Denis – Directrice adjointe - Archipel Habitat
Amandine Coxam – Etudiante et stagiaire IAUR
Dominique Dehais – Professeur - ENSAB
Marc Dumont – Maître de conférences – Université Rennes 2
Pascal Dupont – Maître de conférence – INSA Rennes
Gildas Ecolan – Chargé de projet – Aiguillon Construction
Flavie Ferchaud – Chargée de mission – IAUR
Gilbert Gaultier – Directeur - IAUR
François Gruson – Directeur – Archividéo
Catherine Guy – Présidente - IAUR
Emmanuelle Hellier – Maître de conférences – Université Rennes 2
Gaëlle Kerangueven – Directrice d'études – CERUR
Rozenn Le Bouar – Chargée d'études – IAUR
Marie Le Goascoz – Directrice – CREPA
Agnès Lemoine – CERUR / Université Rennes 2
Emmanuel Perez – Architecte/Urbaniste de l'Etat – DDTM 35
Ivana Potelon – Chargée d'études - SEMAEB
Damien Rangeard – Maître de conférences - INSA Rennes
Estel Rubeillon – Chargée de mission – IAUR
André Sauvage – Chargé de recherche – IAUR

Excusés :

Frédéric Bourcier – Maire-adjoint - Ville de Rennes
Gwénaëlle Carfantan – Directrice - SETUR Ingénierie-Audit-Conseil
Stéphane Chevrier – Directeur – MANA
Dominique Irvoas-Dantec – Directrice - Office de Tourisme et des Congrès de Rennes Métropole
Christian Le Bart - CRAPE – MSHB
Paul Le Callennec - Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron
Pascal Masson – Directeur – Habitation Familiale

Absents :

Frédéric Auffray – Urbaniste - Rennes Métropole
Hélène Bailleul - Maître de conférences - Université Rennes 2
Pascal Brerat – DREAL Bretagne
Jean-François Inserguet – Maître de conférences - Université Rennes 2
Pascal Masson – Directeur - Habitation Familiale
Bernard Poirier - Syndicat Mixte du SCOT du Pays de Rennes

Au préalable :

Aire d'intervention : Bassin rennais, Côtes d'Armor et Morbihan, mais aussi des missions de caractère national ou international.

Comment l'IAUR peut répondre de la meilleure manière aux demandes et attentes et aux appels directs faits à l'IAUR mais aussi aux chercheurs par les élus, les responsables d'opérations d'aménagement et d'urbanisme pour accompagner les projets urbains ?

Gilbert Gaultier présente un des dossiers en cours à l'IAUR (anciennement Association IUR) :

1. Mission de concertation du projet urbain du Blosne avec l'AUDIAR : contrat avec Rennes Métropole sur 5 ans (2011-2015):

Objectif : mieux concerté le projet urbain notamment avec l'expertise d'usage : cercle vertueux entre la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'usage.

Dans le cadre de ce contrat, l'IAUR anime un atelier urbain au Blosne : permanence, ballades urbaines, expositions, présentations 3D, voyages d'étude mixte à l'étranger (regroupant des habitants, des experts, des étudiants...).

Il formule plusieurs éléments et conditions à réunir pour que l'expertise soit un plus pour les projets d'aménagement et d'urbanisme.

- L'expertise au sein de l'IAUR doit être poursuivie, non seulement en raison des compétences acquises au sein de l'Institut associatif mais aussi parce que l'IAUR a besoin d'être au contact des réalités quotidiennes de l'aménagement et de l'urbanisme pour assurer l'ensemble de ses missions.
- Ne pas être en concurrence avec les bureaux d'études et envisager toute forme de collaboration à définir.
- Les chercheurs qui le souhaitent seront associés en fonction des thématiques et des compétences de chacun pour participer à ces travaux
- Les étudiants sont des personnes ressources à mobiliser dans le cadre de leur formation qui suppose un encadrement pédagogique

Au moins trois types d'expertises de caractère différent sont à mobiliser

- Construction de connaissances
- Processus de changement social
- Démarche d'animation globale

Relevé des discussions

Après la présentation des projets actuels de l'IAUR et les objectifs de la commission Expertise, les participants sont invités à s'exprimer.

Emmanuelle Hellier (Rennes 2) :

- L'expertise doit être arrimée à la formation et la recherche.
- Il y a aussi des commanditaires pour la recherche, ce qui n'est pas différent.
- Il doit y avoir une certaine ouverture dans les réponses, les chercheurs restent libres.
- La recherche / action est intéressante car elle permet de l'appliquer.
- C'est un travail pluridisciplinaire sur le terrain.
- Il y a un préalable à définir avant de concrétiser les actions.

Gaëlle Kerangueven (CERUR) : Il faut établir le rôle des parties prenantes.

- Premier chantier : voir comment on articule les travaux de l'IAUR avec l'AUDIAR, IDEA Recherche et le CERUR.

Gildas Ecolan (Aiguillon Construction) : (ancien étudiant et ancien commanditaire)

- Commande d'idées, ouverture des champs d'idée
- Ensemble de personnes qui peuvent répondre dans une logique en amont de la phase opérationnelle des projets : rendre les deux intelligibles.

Annie Bras-Denis (Archipel Habitat) :

- Continuité des projets, poursuivre le travail des étudiants : Attention au rupture des années universitaires : à prévoir continuité des travaux étudiants
- Consigner quelque part tout ce qui a été fait : pas de prise de hauteur sur ce qui se fait : historiser, partager...
- Les étudiants n'ont pas de contrainte logistique immédiate et cela peut intéresser beaucoup d'acteurs.

Marc Dumont (Rennes 2) :

- Valorisation de l'expertise étudiante
- Engagement de recherche avec des attentes très fortes pour prolonger l'étude : soit nous n'avons pas la compétence, soit nous n'avons pas la possibilité.
- Accompagnement d'actions / de projets : comment systématiser cela ?
- Attentes des commanditaires privés ou publics : possibilité de ne pas avoir de contraintes, souvent cahier des charges montant (venant des professionnels).

François Gruson (Archividéo) : Pourquoi l'entreprise privée est là ? Difficulté de la maîtrise de la commande publique dans l'émergence de nouvelles idées et savoir faire. Il manque de lieu où l'expertise est non-contrainte par le projet (vivacité).

André Sauvage (IAUR) : C'est une question passionnante mais compliquée. Il faut clarifier les choses en donnant une définition précise du terme Expertise pour ne pas avoir de confusions.

- Quel est le sens des missions : retour beaucoup plus rapide vers des opérateurs
- Quel est l'objet social de l'expertise : mobilisation de ressources et de savoir vers les acteurs de la cité.
- Quelles sont les retombées : tout le monde peut en bénéficier, dépasser le temps
- Recherche : Comment reformuler les questions sociales au niveau de la recherche ?
- Il faut travailler sur le cadre : Offre / Demande : concurrence d'où une charte de l'expertise.
- Lieu de régulation : familiariser les relations pour que cela dure.

Emmanuelle Hellier (Rennes 2) : Après l'atelier étudiant, on a besoin d'une recherche plus poussée pour affiner l'analyse avant de faire appel à un bureau d'études.

Gildas Ecolan (Aiguillon Construction) :

- Avant nous avons des projets dupliqués, maintenant nous avons plus de champs.
- Il faut ouvrir tous les champs du possible pour les refermer après : avoir des regards nouveaux, plus jeunes qui feront le monde de demain
- L'encadrement est très important pour ne pas qu'ils s'éloignent trop de la demande.

Gilbert Gaultier (IAUR) : Il y a deux plus-values :

- Les étudiants, les enseignants et le commanditaire forment un groupe : production collective, émulation plus forte. L'IAUR prend le relais après le travail des étudiants en fin d'année.
- C'est intéressant car pluridisciplinaire.

Catherine Guy (IAUR) : Explorer, expérimenter sont les deux principales idées qui ressortent des débats

Agnès Lemoine (CERUR / Rennes 2) : Les bureaux d'études ne sont pas aussi fermés et si contraints que cela mais ils sont soumis à une commande publique avec cahier des charges.

André Sauvage (IAUR) :

- Expérimenter : point intéressant
- Travail sur des processus : dimension humaine

François Gruson (Archividéo) : Il faut quantifier le projet en amont.

Marie Behra (IDEA Recherche) : Il ne faut pas confondre prestation et expertise. Il faut partager pour ne pas qu'il y ait d'ambiguïté.

Emmanuel Perez (DDTM 35) : Il s'agit plus de recherche / expérimentation que d'expertise.

Damien Rangeard (INSA Rennes) : Explorer aussi le rôle de conseils et de formateur dans le monde professionnel.

Pascal Dupont (INSA Rennes) : Il faut que tout le monde associe la même idée pour le même terme : trouver des définitions communes.

Il faut établir une charte :

1. Origine du cahier des charges
 2. Durée : amont – aval
 3. Pluridisciplinarité
 4. Connexion à la recherche par l'encadrant
 5. Faire le pont entre demandes et commandes
 6. Mode de fonctionnement : trouver les partenaires
- Consigner le travail réalisé
 - Partager le travail
 - Mise à disposition : publiciser

Ce compte-rendu est un relevé des principaux points de discussions.

Information : Les comptes-rendus des commissions « Formation », « Recherche » et « Expertise » seront mis à disposition de tous les participants des trois commissions.